TL.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET 94-189 du 23 Juin 1994

portant approbation du bilan et des comptes annexes de l'exercice clos au 30 Septembre 1992 du Centre d'Action Régionale pour le Développement de l'ATACORA.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-32 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la Création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;

VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991, portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°91-301 du 31 Décembre 1991, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;

VU le Décret N°92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;

VU le Décret N°91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;

SUR Rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 Mai 1994

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes de l'exercice clos au 30 Septembre 1992 du CARDER-ATACORA tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel

Fait à COTONOU, le 23 Juin 1994

Par le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale

Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Plan et de la Restructuration Economique,

Robert TAGNON.-

Le Ministre du Développement Rural,

Mama ADAMOU-N'DIAYE.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MDR-MPRE 4 Autres Ministères 17 SGG 4 CCIB 1 Départements 6 INSAE 1 UNB-FASJEP-ENA 3 GCONB 1 Carder-Atacora 2 DB-DSDV-DTCP-DCP 4 JORB 1.

REPUBLIQUE DU BENIN

+=+=+=+=+

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

+=+=+=+=+

CARDER ATACORA

# PROCES-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU COMITE DE GESTION DU CARDER ATACORA DU 20 JUILLET 1994

Tel: 82 16 06/82 16 80 Fax: 82 12 00

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze et le 20 Juillet, a eu lieu à la salle de conférence du Service Elevage à Natitingou, la session ordinaire du Comité de Gestion du CARDER ATACORA sous la présidence effective de son président Monsieur Abdoulaye MAMA-DJIMA.

A l'ouverture de la séance, Monsieur LAFIA Sacca, Directeur Général du CARDER ATACORA a fait la vérification du quorum qui se présente comme ci-après:

1- KPEROU Yari Pierre, Représentant le Personnel

2- SABI DAN Sanni, 2è Représentant des Producteurs

3- NADJO Théodore, Représentant le MTPT

4- BOKO Gaston, Représentant le MEHU

5- d'OLIVEIRA Antoine, Représentant le MPRE

6- CHACRAN Boniface, Représentant le MISAT

7- ADAM Karim, 1er Représentant des Producteurs

8- LAFIA Sacca, Secrétaire du Comité.

Monsieur AKABA Félicien, Repésentant le Ministre des Finances, a donné procuration à Monsieur CHACRAN Boniface.

On notait également la présence des Commissaires aux Comptes. Il s'agit de:

1- BADA François Xavier

2- BOURAIMA Djima

Neuf Administrateurs sur dix étant présents, le Président a ouvert la séance.

Président: Je souhaite la bienvenue aux Membres du Comité ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes. Messieurs les Membres du Comité, je soumets à votre appréciation le projet d'ordre du jour ci-après:

1- Etude et Adoption du Procès-Verbal de la dernière session ordinaire du Comité tenue le 2 Septembre 1993.

2- Point d'exécution des Recommandations de la dernière session.

3- Etude du Plan de Campagne 1994-1995.

4- Etude du Bilan Exercice 1993.

5- Etude du Budget Exercice 1994.

6- Divers.

LAFIA: Je propose la permutation entre le point 3 et 4. Le point 3 devient le nouveau 4 et le 4 devient 3.

Cette modification acceptée, l'ordre du jour approuvé comporte les points ci-après:

1- Etude et Adoption du Procès-Verbal de la dernière session ordinaire du Comité tenue le 2 Septembre 1993.

2- Point d'exécution des Recommandations de la dernière session.

3- Etude du Bilan Exercice 1993.

4- Etude du Plan de Campagne 1993-1994

5- Etude du Budget Exercice 1994.

6- Divers.

I- ETUDE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SESSION DU COMITE.

Une lecture du compte rendu de la dernière session faite par le Chef Service du Personnel du CARDER ATACORA a suscité les observations suivantes de la part des Membres du Comité.

CHACRAN: Il y a un problème de terminologie. Tel que rédigé, c'est un procès-verbal et non un compte rendu comme l'indique le titre en page de garde. Il manque dans le document les noms des Membres du Comité. Il faut ajouter le prénom de Madame BOURAIMA.

Les documents de plan de campagne et de Budget sont parvenus aux Membres séparément, je souhaite qu'à l'avenir ils soient transmis ensemble pour permettre une étude judicieuse.

BOURAIMA: C'est effectif, il s'agit bien d'un procès-verbal et non d'un compte rendu.

En page 5, au sujet des ratios, je pense qu'il aurait fallu annoncer le changement de méthode, prendre acte de la nouvelle dénomination du CARDER pour faire disparaître le calcul des ratios. Il est nécessaire de l'annoncer dès maintenant pour pouvoir l'appliquer ensuite conformément à la nouvelle mission du CARDER.

S'agissant des deux cent dix millions de francs (210.000.000 F) de capital, il faut comprendre que cela n'arrivera jamais.

Les dotations de l'Etat peuvent compenser ces fonds. Mais il est difficile à l'Etat de débloquer cet argent comme on le souhaite. Il faut le reconnaître.

Dans l'ensemble le document a été bien présenté.

ADAM: Il manque effectivement le prénom de Madame BOURAIMA. En page 2, c'est écrit efficacement mais j'ai cru entendre effectivement. A la page 6, c'est nouvelle corrigée et non nouvelle page corrigée.

d'OLIVEIRA: Le "1993" à la fin de la première ligne de la première page est de trop. A la page 5, c'est plutôt "recouvrement des créances" du CARDER et non "recouvrement des dettes".

LAFIA: Il vaut mieux ne pas faire figurer les noms de mes Collaborateurs mais mentionner ceux des Membres du Comité.

Président: Je confirme qu'il faut transmettre les documents en bloc pour permettre une étude aisée. Si aucun membre n'a plus rien à dire, je soumets le procès-verbal à l'adoption des Membres, sous réserve des corrections à faire.

Le Procès-Verbal de la Session du 2 Septembre 1993 a été adopté à l'unanimité des Membres du Comité.

- La présentation au Ministère du Développement Rural de la liste des Agents débiteurs qui ont quitté le CARDER ATACORA pour permettre les poursuites au niveau des structures qui les emploient.

III- ETUDE DU BILAN AU 31 DECEMBRE 1993 ET DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

3-1 ETUDE DU BILAN AU 31 DECEMBRE 1993.

Ce bilan présenté par Monsieur Amadou SANRE, Chef Service Budget, se résume comme ci-après:

I- L'EXPLOITATION

a) - LES PRODUITS

| | |
|---|---|
| - Vente de marchandises | 21.864.376 |
| - Production vendue | 27.211.533 |
| - Produits et profits divers | 84.535.942 |
| - Subventions d'exploitation | 681.060.420 |
| - Intérêts et dividendes reçus | 2.149.167 |
| - Reprises sur amortissements et provisions | 7.115.167 |
| - Résultats sur cession d'immobilisations | 4.933.730 |
| | ========== |
| | 838.870.193 |

b)- LES CHARGES

| | |
|---|---|
| - Stocks vendus | 18.795.998 |
| - Matières et fournitures consommées | 122.696.241 |
| - Transports consommés | 2.513.830 |
| - Autres services consommés | 139.673.413 |
| - Charges et pertes diverses | 15.606.330 |
| - Frais de personnel | 447.621.209 |
| - Impôts et taxes | 605.800 |
| - Dotations aux amortissements et provisions | 532.873.806 |
| | ========== |
| | 1.280.386.627 |

c)- RESULTATS = -441.516.434

SITUATION PATRIMONIALE

ACTIF

| | | |
|---|---|---|
| - Valeurs immobilisées | 595.493.033 | 66,91 % |
| - Valeurs d'exploitation | 50.482.485 | 05,67 % |
| - Valeurs réalisables à court terme | 148.453.375 | 16,68 % |
| - Valeurs disponibles | 95.589.762 | 10,74 % |
| | 890.018.655 | 100 % |

PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| - Capitaux propres et réserves | - 375.017.029 | -42,14 % |
| - Subventions d'équipement | 363.288.356 | 40,82 % |
| - Dettes à long et moyen terme | 24.723.191 | 02,78% |
| - Dettes à court terme | 877.024.137 | 98,54 % |
| | 890.018.655 | 100 % |

De l'analyse du bilan ainsi présenté, il ressort que la situation financière du CARDER ATACORA est très déséquilibrée. Ce qui justifie la restructuration qui vise à faire du Centre un service public. Sa position de Société Commerciale était délicate dans la mesure où les retombées de ses activités commerciales étaient tacitement récupérées par la SONAPRA qui, en aval de la filière coton, perçoit les profits provenant du marché international. Toutefois, les relations du CARDER ATACORA avec le monde paysan, surtout dans un département aussi enclavé, mérite que l'Etat se penche sur sa situation financière en permettant le dégel des fonds disponibles dans les banques en liquidation et en autorisant le Trésor Public à verser au CARDER ATACORA les avances faites au personnel pour un montant de 111.828.662 FCFA.

Président: Je vais à présent inviter les Commissaires aux Comptes à bien vouloir présenter leur rapport. Messieurs les Commissaires aux Comptes, vous avez la parole.

3-2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans ce rapport, les Commissaires aux Comptes ont procédé à l'examen du point d'exécution des recommandations contenues dans le dernier rapport relatif aux comptes arrêtés au 31 Décembre 1992. Ils ont constaté que ces recommandations ont été respectées et apprécient l'effort fait par la Direction Administrative et Financière.

Monsieur BADA a présenté la situation des éléments d'actif du patrimoine du CARDER ATACORA qui ont été analysés et évalués à huit CENT QUATRE VINGT DIX MILLIONS DIX HUIT MILLE SIX CENT CINQUANTE CINQ FRANCS CFA (890.018.655).

Les éléments du passif du bilan présenté par Madame BOURAIMA dégage un résultat d'exploitation de UN MILLIARD DEUX CENT TRENTE ET UN MILLIONS TROIS CENT DIX MILLE SEPT CENT DIX HUIT (1.231.310.718) FRANCS CFA.

Les Commissaires aux Comptes félicitent la Direction Générale du CARDER ATACORA pour la mise en oeuvre des recommandations du Comité de Gestion en ce qui concernent la récupération des avances consenties au Personnel. Ainsi en 1993, 2.393.633 FCFA ont été récupérés. En 1994 et à la date de la tenue du Comité de Gestion, 1.272.150 FCFA ont été déjà récupérés.

Ils ont ensuite recommandé que le CARDER respecte le délai d'élaboration des documents du Comité de Gestion conformément à la loi 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques et Offices d'Etat.

Après la présentation du Rapport des Commissaires aux Comptes, le Président a ouvert les débats en invitant chaque Membre du Comité à préciser le document sur lequel porte son intervention.

BOURAIMA: Le délai de dépôt des documents est de deux semaines et non une semaine comme certains le croient.

Je confirme qu'il faut une formation sur la lecture du bilan pour permettre aux Membres du Comité de pouvoir discuter valablement des points soumis à leur examen.

Mon intervention va remettre en cause le bilan. Le CARDER n'est plus une Entreprise Commerciale. Le budget et le rapport financier doivent changer de présentation et certaines choses doivent disparaître. Je veux parler par exemple de "Stocks vendus" et autres encore. Il faut contourner la difficulté; ce qui est dépensé sera mis dans les comptes de consommation et non comme activité commerciale. Plus de chiffre d'affaire, plus de comptes de charges, etc... On devrait faire comme une liquidation en ce qui concerne les bilans. Il faut cependant le faire sans contrevenir aux dispositions en la matière. Ce sera une mission spéciale des Commissaires aux Comptes que les Membres du Comité apprécieront. Il est nécessaire de reprendre le bilan avec le Service du Budget pour expliquer et alléger le bilan. Les amortissements qu'on traîne dans le bilan sont à revoir. Il faut simplifier le bilan et donner une consistance au budget qui sera vu sous l'angle des encaissements, des écarts entre prévisions et réalisations.

Président: L'importance de l'intervention de Madame BOURAIMA n'est pas à démontrer. Le changement doit intervenir et il faut trouver une présentation du bilan et du budget qui soit uniforme pour tous les CARDER. Il faut dès maintenant faire un bilan d'ouverture.

Où en sommes-nous avec le matériel amorti qu'on traîne depuis des années? Il faudrait faire le point avec la Cellule Départementale d'Administration Provisoire. Un travail sérieux doit être fait au niveau du Ministère du Développement Rural avec l'Administration Provisoire pour présenter quelque chose de correct qui corresponde à la nouvelle mission du CARDER. Face donc à la nouvelle mission des CARDER, je formule la

recommandation suivante: que le MDR réunisse tous les DG CARDER avec les Commissaires aux Comptes pour sortir un canevas de bilan et de Budget conséquents.

d'OLIVEIRA: je suggérerais d'y associer les bailleurs de fonds pour exprimer également leurs préoccupations.

Président : Leur présence n'est pas nécessaire!

CHACRAN: Mon intervention porte sur le rapport des Commissaires aux Comptes. En page 6, le problème de comptabilité qui se pose entre le DAF et CAF, de quoi s'agit-il réellement ?

YARI: Je ne comprends pas comment un Assistant Technique peut changer les dispositions du Plan Comptable National ?

Président: Qu'est-ce que c'est que la variation pour un vol relatif au matériel informatique ? Pour le matériel de bureau, si c'est amorti, il vaut mieux le sortir ! Je pense que le matériel amorti non sorti explique la lourdeur des charges! Quel est le vrai problème qui se pose à propos du non respect de la loi 88-005 ? Est-ce un problème d'homme ? Une question de collaboration ?

Quel est le travail qui a été fait au niveau de la Cellule Départementale d'Administration Provisoire ? En ce qui concerne le contrôle de caisse, pourquoi ce contrôle n'est pas fait systématiquement tel que prévu ?

LAFIA: Il y a un problème d'harmonisation des comptes: le CAF est français, dans son travail, il devrait respecter le Plan Comptable National. Mais de sa propre initiative, il a fait ce qu'il sait. En tant qu'arbitre, je ne m'y connaissais pas ! C'est en Avril que le problème a été tranché et c'est ce qui explique le retard du bilan. La réalité est que le Contrôleur Administratif et Financier (CAF) n'était pas à la hauteur de la tâche ! C'est pour cela que j'ai demandé qu'il soit remplacé. Ce qui est accepté par le MDR. Son cabinet AGRAL est saisi et est en voie de le changer.

Pour ce qui est du vol de l'imprimante, c'est un vol opéré en plein jour avec beaucoup d'autres choses dont un poste radio retrouvé auprès d'un gendarme de la prison civile de Natitingou. Aujourd'hui, ce gendarme est radié.

Le travail fait par la Cellule Départementale d'Administration Provisoire est très avancé, mais je ne sais comment sortir le matériel amorti! Aucune procédure n'est annoncée.

S'agissant du contrôle de caisse, il n'avait pas été fait ce jour-là parce que le Chef Service du Budget qui en est chargé était en mission à Cotonou.

Président: Sous réserve des recommandations des Commissaires aux Comptes et des explications fournies par le Directeur Général, je soumets à l'appréciation des Membres du Comité le Bilan au 31 Décembre 1993 et le Rapport des Commissaires aux Comptes!

Les deux (2) documents ont été approuvés à l'unanimité par les Membres du Comité de Gestion.

Avant que le Comité n'aborde le point suivant de l'ordre du jour, Madame Djima BOURAIMA a demandé la parole pour expliquer la démarche à suivre à l'avenir pour opérer le changement de présentation des Bilans et des Rapports des Commissaires aux Comptes.

BOURAIMA: Mes propositions sont les suivantes:

Pour tenir compte des nouveaux objectifs des CARDER, il est souhaitable d'effectuer les conversions ci-après:

- Ventes = Produits exceptionnels
- Achats = Matières et fournitures consommées

Au niveau du Rapport des Commissaires aux Comptes, il sera introduit par exemple:

- Acquisition
- Cession
- Amortissement

Tout ceci avec une justification des soldes pour expliquer clairement le mécanisme. Exemple: Compte client: A la fin, on doit trouver le solde et savoir qui doit et combien !

Il faut partir de l'évaluation et de la réévaluation. Je suggère une petite commission pour évaluer et expertiser les biens amortis à sortir, élaborer un procès-verbal constatant cet état de chose.

Ce travail permettra d'alléger le bilan et le rapport des Commissaires aux Comptes de plusieurs pages et de tableaux inutiles.

En outre, au niveau de l'analyse des Recettes et des Dépenses qui deviendront "Charges et Produits", il faudra faire un rapprochement avec le budget et fournir les données réelles: Montant des Prévisions, Montant des Réalisations, Ecarts constatés. Ainsi le Comptable pourra expliquer d'où viennent les écarts s'il y en a. Dans les comptes prévisionnels, on n'est pas obligé d'équilibrer un budget! Il faut traduire les réalités et les difficultés économiques.

Le Procès-Verbal de la présente Session du Comité de Gestion doit annoncer le changement attendu.

Président: Au sujet des matériels et mobiliers à sortir, il faut que le chef Cellule Départementale d'Administration Provisoire se rapproche du Chef Cellule Nationale d'Administration Provisoire pour savoir la conduite à tenir.

Je remercie Madame pour les explications apportées qui vont nous permettre d'éviter désormais les pertes de temps.

Si les Membres du Comité n'ont pas d'objections sur les propositions de Madame BOURAIMA, je propose que nous abordions le point suivant de l'ordre du jour.

## IV- ETUDE DU PLAN DE CAMPAGNE 1994-1995

La présentation du Plan de Campagne 1994-1995 faite par le Directeur Général du CARDER ATACORA porte sur deux points essentiels à savoir: Résultats de la Campagne écoulée et objectifs de la campagne en cours. Les autres points tels que la présentation du Département et du CARDER ATACORA connus de tous n'ont pas été abordés.

### RESULTATS DE LA CAMPAGNE

Au cours de la Campagne 93-94, il a été enregistré 1.110,2 mm de pluies en 69 jours contre 1.150,9 mm en 78 jours en 92-93 soit 9 jours de pluies en moins avec une réduction de 40,7 mm de hauteur d'eau.

Les besoins en intrants agricoles des producteurs ont été satisfaits à temps par la Société de Distribution des Intrants (SDI) et la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA).

Sur le plan financier les ressources restent disponibles grâce au démarrage du 2è PDRA. Des difficultés liées aux procédures de passation de marché ont fait que cette disponibilité financière n'a pas été exploitée au mieux retardant quelque peu l'acquisition de certains moyens roulants pour le personnel de terrain. Mais cela n'a pas empêché d'atteindre les objectifs fixés. Ainsi, au niveau de l'organisation des forces productives, 48 Groupements et 23 GV Test ont été créés. 59 stagiaires permanents ont été formés dans les 6 CPR. 240 stagiaires temporaires ont été formés sur des thèmes tels que le sarclage au canadien, le dressage des boeufs, etc... Sur le plan de la production végétale, si les objectifs n'ont pas été atteints en ce qui concerne les céréales, ils l'ont été en ce qui concerne la culture du coton qui a donné 18.710,732 tonnes de coton graines pour une prévision de 13.000 tonnes. S'agissant de la production animale, les actions engagées ont été axées sur l'amélioration de la santé animale à travers les traitements et les immunisations. Au plan fourrager, 83.400 plants à but

fourrager ont été produits. La commercialisation du coton a été réalisée à cent pour cent: 18.626,815 tonnes de 1er choix et 83,917 tonnes de 2è choix soit 18.710,732 tonnes.

OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE.

Actions du CARDER

- Amener 3800 exploitants à adopter des pratiques élémentaires améliorées sur 11.400 ha;
- Former et recycler 100 maraîchers
- Recycler 70 jeunes sortis des CPR
- Former et recycler 30 femmes en maraîchage
- Former 50 paysans pour l'élevage des dindons
- Alphabétiser 200 producteurs
- Contrôler l'exploitation forestière
- Créer 30 petites pépinières villageoises pour produire 300.000 plants
- Poursuivre les activités de Recherche Développement (R/D) dans les Sites Expérimentaux en milieu Paysan (SEMP) de Boukombé et Créer un SEMP à Ouaké,
- Organiser des voyages d'échanges d'expérience entre producteurs et entre cadres.
- Susciter dans les villages non cotonniers, la création de 120 GV capables d'assurer la gestion des intrants et l'organisation de la commercialisation des produits agricoles.

* Production animale

Les immunisations prévues sont:

- Peste aviaire : 140.000 têtes soit 50 % du cheptel recensé en 1990.
- Pasteurellose : 100.000 têtes soit 30 %
- Charbon bactéridien : 20.000 têtes soit 10 %
- Fièvre aphteuse : sur demande estimée à 100 doses
- Péripneumonie contagieuse bovine : en cas d'apparition de foyer dans le département

- Cinq (5) onduleurs;
- Treize (13) imprimantes;
- Deux (2) photocopieuses neuves;
- Deux (2) photocopieuses usagées.

5.3. Moyens financiers

Ces moyens reposent sur le Financement du prêt N° 289-BE par le FIDA. Un programme Annuel de Travail et Budget a été élaboré et cadre avec les objectifs de la campagne agricole 1994/1995.

## V- ETUDE DU BUDGET 1994

Le budget présenté par le Directeur Administratif et Financier se compose comme suit:

| | |
|---|---|
| - Investissements | 1.193.609.000 F CFA |
| - Fonctionnement | 1.145.616.000 F CFA |

RECETTES (par source de financement)

| | |
|---|---|
| 1- FIDA | 492.446.000 F CFA |
| 2- BOAD | 798.646.000 F CFA |
| 3- BENIN | 238.228.000 F CFA |
| 4- BENEFICIAIRES | 22.281.000 F CFA |
| 5- URCLCAM | 180.000.000 F CFA |
| 6- ONG | 41.360.000 F CFA |
| 7- CARDER | néant |

Président: Messieurs les Membres du Comité, nous venons d'écouter successivement la présentation du Plan de campagne et du Budget. Je vous invite à intervenir pour apporter soit vos contributions, soit pour avoir des éclaircissements. Vous avez la parole.

* Activités spécifiques

Elles concernent:

- La formation des jeunes dans les CPR essentiellement.
- La protection phytosanitaire des plants et des stocks céréaliers
- La construction de pistes rurales
- La construction de hangars
- Le suivi de la conjoncture et de l'environnement

V- MOYENS A METTRE EN OEUVRE

5.1. Moyens humains

a) Actifs agricoles

Il s'agit de la population active évaluée à 317.731 actifs agricoles répartis dans 69.000 exploitations pour une population de 648.330 habitants

b) Personnel d'encadrement

L'effectif du personnel du CARDER ATACORA est de 450. Il compte 284 agents au niveau des secteurs et 166 agents au niveau de la Direction Générale.

5.2. Moyens matériels

Pour la campagne agricole 1994/1995 le CARDER ATACORA dispose de:

a) Moyens roulants

- Huit (8) véhicules NISSAN PATROL en bon état pour les Directions Techniques;
- Treize (13) véhicules Toyota 4x4 neufs pour les RDR et les Directions Techniques;
- Huit (8) véhicules Toyota 4x2 usagés pour les Responsables des CPR et les Directions Techniques;
- Une 504 Berline pour le Directeur Général;
- Cent soixante dix huit (177) motos pour les APV, les Enquêteurs et les Adjoints aux Responsables des CPR;

Seuls les TS, SUP, SOP et Contrôleurs d'enquêteurs n'ont pas encore de moyens roulants.

b) Equipements de bureau

- Quatorze (14) micro ordinateurs;

BADA: Je voudrais savoir quelle est la prévision de production de coton pour la campagne en cours par rapport à celle écoulée ? Quel est le prix de coton aux producteurs suite à la dévaluation du FRANC CFA ?

YARI: Le Plan de Campagne a été élaboré à un moment difficile et les prévisions risquent d'être mises en cause. Alors je voudrais savoir quelles sont les dispositions prises pour l'acquisition à crédit des intrants ? S'agissant du relèvement du niveau de vie des petits paysans dans la zone nord où on ne cultive que de l'arachide et non du coton, quelles sont les dispositions prises pour atteindre les objectifs ?

Président: En page 71, s'agissant du suivi et de l'évaluation, il y a une série d'enquêtes à faire avec la DAPS qui ne figure pas dans le Plan de Campagne. Je voudrais que le CARDER apporte des informations sur la conduite des enquêtes. Quel est le pourcentage d'augmentation des prévisions de la Campagne 1994-1995 par rapport à la Campagne écoulée surtout dans le contexte de la dévaluation du Franc cfa ?

Je n'ai pas l'impression que les objectifs de productions aient tenu compte des diversités de production et des spécificités de nos régions ? Quelles sont les dispositions prises pour atteindre les 32.144 ha de fumure ?

BOKO: Les quotas prévus en superficie ne donnent pas de pourcentage pour permettre la compréhension et la comparaison par rapport à la Campagne précédente. En page 23, quels sont les résultats attendus en ce qui concerne la protection des ressources naturelles ? Comment se fait la coordination des projets de développement rural dans le Département ? Dans le domaine de la formation, quel est le coût de formation d'un agent d'encadrement ?

Quel est le coût d'aménagement d'un hectare de bas-fonds ?

En ce qui concerne le budget, par rapport à quoi les besoins sont-ils définis ? Quel est le mécanisme de remboursement des prêts au niveau de l'URCLCAM ?

S'agissant de la méthode de remboursement, il faut comprendre que le Bénin emprunte et le Bailleur de fonds établit la procédure de remboursement. il n' y a donc pas une méthode prédéfinie.

Président: Je voudrais vous informer qu'une commission du MDR est à pied-oeuvre pour déterminer les zones écologiques et les cultures qui peuvent être cultivées ou non avec le rendement. Cela permettra aux paysans de savoir quelle culture mettre ou ne pas mettre dans telle ou telle zone.

LAFIA: La recherche de l'or sera réglementée par le Gouvernement. Les autorités départementales et nationales sont déjà à pied-oeuvre.

La question de non utilisation des intrants est très simple! Si vous ne pouvez pas utiliser les engrais mis à votre disposition pour des raisons quelconques, vous écrivez pour que la SONAPRA les retire et qu'on ne vous facture pas pour ce que vous n'avez pas consommé. Seulement il faut le dire très tôt pour que d'autres qui en ont besoin puissent les utiliser pendant qu'il est encore temps. A Djougou, les récupérations n'ont pas été faites l'année dernière. Donc on ne peut continuer à donner à crédit! L'Etat ne peut continuer de donner à perte! Il faut que les paysans prévoient l'utilisation des intrants et soient en mesure de rembourser et même d'acheter au comptant.

Président: Il faut voir la manière d'enlever les engrais là où il y en a de trop ou non utilisés pour les envoyer là où les gens sont prêts à acheter et éviter le gaspillage.

YARI: Il est prévu l'installation de vétérinaire privé: Je voudrais savoir les dispositions prises pour éviter les surdoses ou les sous-doses ?

Président: C'est une expérience à essayer. Ailleurs les fonctions de vétérinaire sont privées. Ici, il y aura un contrôle du service public pour amoindrir les dégâts. Ensuite un privé qui travaille mal sait qu'il va à sa propre perte. De plus, il y a une loi qui est en cours d'élaboration pour réglementer la fonction.

CHACRAN: Pour le problème de la recherche de l'or, il y a une nouvelle réglementation qui se prépare et qui sera publiée bientôt.

BADA: Au sujet des dividendes reçus, est-ce qu'il existe des garanties ? Peut-on savoir les résultats de la démarche au niveau de la BOAD ?

CHACRAN: Nous sommes en Juillet, est-ce que le budget s'exécute déjà ?

YARI: Au sujet des motos, à quel niveau se trouve les négociations et quel est leur impact sur le budget ? Quel est le montant actuel des fonds gelés et quelles sont les dispositions prises pour leur récupération ?

BOURAIMA: Il faudra prier pour que le budget sous cette forme puisse être adopté en conseil des Ministres ! Le budget tel que présenté n'est pas adapté au bilan. Alors, il se pose un problème. Je ne sais vraiment pas s'il faut le garder comme ça !

SABI DAN: Dans quelles conditions les paysans peuvent obtenir des crédits auprès de l'URCLCAM ?

Président: S'agissant de la forme du budget, en attendant des instructions pour changer, il est préférable de le structurer comme l'ancien avec la même nomenclature. La présentation actuelle ne prévoit pas le budget de trésorerie !

LAFIA: Pour ce qui est des garanties, c'est un acte ponctuel qui a été posé. Au départ du CAF en congé, il avait signé des chèques pour poursuivre l'exécution des activités. Pour ne pas laisser cet argent improductif dans un compte, je l'ai placé et il a rapporté 2.000.000 F environ. Mais cette année, l'opération n'a pas été renouvelée parce que l'année dernière, la banque avait pris l'initiative de baisser le taux d'intérêt sans prévenir le CARDER.

La situation du prêt BOAD est très avancée, mais il faut des contacts avec eux pour avoir satisfaction.

Suite à cette situation, les Membres du Comité recommandent à la Direction Générale du CARDER d'envoyer une mission à LOME en vue du déblocage des fonds.

Le budget est exécuté mais après autorisation du Bailleur de fonds.

S'agissant des Motocyclettes CG 125, la livraison n'a pas respecté les normes du marché. Mais auparavant il y a eu retard dans la notification de la lettre de marché. Ensuite la dévaluation est intervenue, il est question de réviser le prix. Il n'y a aucun impact de ces motos sur le présent budget.

L'observation sur la forme du budget est juste. Mais le Bailleur de fonds nous impose une forme à respecter et le Gouvernement une autre. Alors nous sommes embarrassés ! Que faire ?

Président: Chaque partenaire a ses procédures: Vous devez donc faire deux (2) budgets conformes aux procédures de chaque partenaire. Donner à CESAR ce qui est à CESAR et à DIEU ce qui est à DIEU. Il faut donc reprendre le budget sur la base de l'ancienne forme. Vous pouvez justifier votre retard par le fait que le premier budget avait été rejeté par le Comité de Gestion avec les raisons évoquées.

LAFIA: Les conditions d'octroi des crédits sont les mêmes que celles qui existent au niveau de l'URCLCAM.

Président: Sous réserve des observations et recommandations des Membres du Comité, je vous demande d'adopter le Plan de Campagne 1994-1995.

L'adoption est faite par acclamation.

VI- DIVERS

Dans les divers, les Membres du Comité sont revenus sur les différentes recommandations déjà faites à savoir:

- La formation des membres du Comité sur la lecture des budget et Bilan.
- Le Dépôt des documents du Comité de Gestion deux (2) semaines avant la tenue de la session.
- Le Respect des dispositions de la loi 88-005 du 26 Avril 1988 en ce qui concerne la convocation du Comité de Gestion.
- La séparation des sessions budgétaires et d'étude du Bilan.
- La programmation de l'étude du bilan pour le mois de Mars 1995.
- L'organisation d'une mission à la BOAD à Lomé pour accélérer la mise en place du fonds.

Président: Je remercie les Membres du Comité pour le travail abattu. Je vous souhaite bon retour dans vos foyers respectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, je déclare clos les travaux du Comité de Gestion du CARDER ATACORA, session du 20 Juillet 1994.

O N T  S I G N E

Le Secrétaire

Sacca LAFIA

Le Président

Abdoulaye MAMA-DJIMA

Les Membres

Yari Pierre KPEROU

Antoine d'OLIVEIRA

Bonface CHACRAN

Karim ADAM

Sanni SABI DAN

Théodore NADJO

Gaston BOKO